

Brignais

Magazine

N° 32

Culture

Une œuvre d'art pour l'E.C.L.
Donnez votre avis !

Nos déchets

Janvier 1990,
les ordures ménagères
seront transférées à la station
de Gerland.

Economie

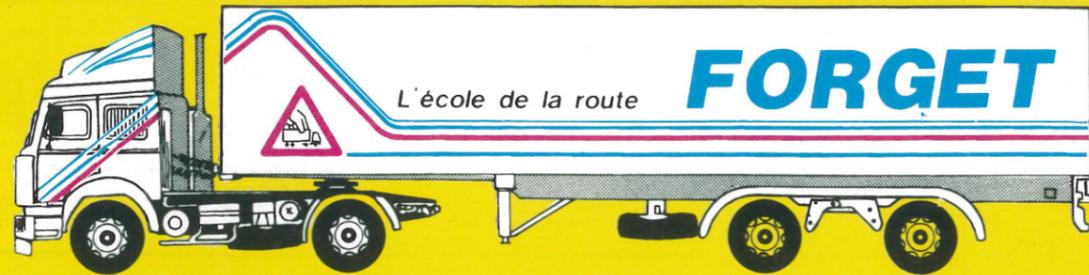
Un parc d'activités
qui se structure
au fil des jours.



La petite enfance

Les structures d'accueil Petite Enfance sur Brignais : mode d'emploi.

NOUVEAU A BRIGNAIS



Les Permis

CATÉGORIE CL 19 T CATÉGORIE C 38T CATÉGORIE D AUTOBUS FORMATION CARISTE



- et aussi :
- Attestation de capacité
 - Matières dangereuses N° 3 et 4
 - Conducteurs d'engin

202, rue du Général de Gaulle - Tél. 78.05.49.80

SOMMAIRE

ÉDITORIAL, p. 3

L'ÉVÈNEMENT

- Un secteur économique performant, p. 4-5

SOCIAL

- A la cantine de la solidarité, p. 6

PORTRAIT

- Une passionnée de littérature, p. 7

ENVIRONNEMENT

- Bon traitement pour nos ordures, p. 8

DOSSIER

Comme à la maison, p. 9 à 13

NOTRE VILLE

- Collège de Brignais, p. 16-17
- "Objectif 2000" Sécurité : 4 villes s'associent, p. 20
- Brignais à CAP'COM, p. 21

CULTURE

- La 4^e édition du festival "Francophonies au Quotidien", p. 18
- La Bulle d'Or s'éclate à Brignais, p. 19
- Une œuvre d'art pour l'E.C.L., p. 24

SPORT

- Rencontre Elus/Associations, p. 23



BRIGNAIS AMBULANCES

T. LOUIS

24 h / 24 h
7 jours sur 7

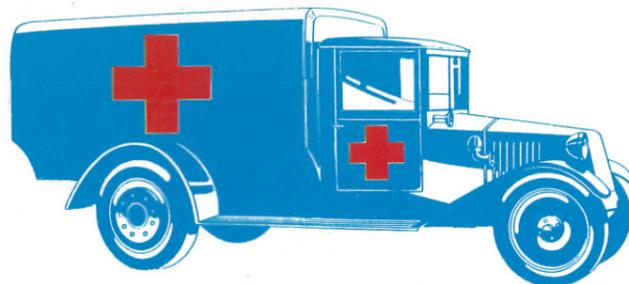
V.S.L.
TOUTES DISTANCES

11, Route de Soucieu
69530 BRIGNAIS

72.31.60.94

Liaison Radio

- MATÉRIEL OXYGÉNOTHÉRAPIE
- MATELAS IMMOBILISATEUR - ATTELLES
- ASPIRATEUR ÉLECTRIQUE DE MUCOSITÉS



Entreprise Agréée

clauger

BONNE ANNÉE



M. RODRIGUE

**FROID INDUSTRIEL
CONDITIONNEMENT D'AIR**

Parc d'Activité "Les Vallières"
BRIGNAIS **78.05.14.44**

MAIRE
Michel THIERS

Le Maire est Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :
Artisanat-Commerce-Emploi - Education - Finances - Urbanisme - Transports en Commun - Information-Communication

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS
ARTISANAT-COMMERCE EMPLOI	Paul MINSSIEUX Michel THIERS	Marcel MASSON Gérard BERTICAT Dominique VIRET Louis ROLLAND Marie-Thérèse MAUCOUR Jean-André CARRAS Claude LESIMPLE	Anne LEBLANC Véronique BERGER Michel CORTIAL Président Association des Entreprises Président Entente Commerciale Président des Artisans Président Professions Libérales
BATIMENTS COMMUNAUX VOIRIE-FLEURISSEMENT	Marcel MASSON Maurice REY	Dominique VIRET , Denise CHERMETTE, Guy BERNOLLIN Cécile VAN DEN BROECK, Jean DARFEUILLE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean LAPLACE	Guy MONOD, Bernard BOUTE Claudette JACQUET, Louis PONTVIANNE
EDUCATION	Marie-Thérèse GARDON Michel THIERS	Marcel MASSON, Paul MINSSIEUX, Philippe CHABUT Serge THOUILLET, Christiane BOUTE Martine RIBEYRE, Christiane CONSTANT	Henriette ORSETTI Jean-Marc MARTORELL Marie-Hélène LEBRAT
FINANCES	Gérard BERTICAT Michel THIERS	Marcel MASSON, Marie-Thérèse GARDON Jean-Louis IMBERT , Christiane BOUTE Martine RIBEYRE, Guy ORLANDINI	
SOCIAL et SANTÉ	Marcel ARNAUD	Cécile VAN DEN BROECK, Anne-Marie PIEGAY Brigitte GUILLAUD, Gérald DREUX, Martine RIBEYRE Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean-Louis IMBERT Christiane CONSTANT	Guy MONOD
JEUNES	Marcel ARNAUD Franck DESGEORGES	Guy BERNOLLIN, Gérald DREUX, Philippe CHABUT Christiane CONSTANT	Véronique LABY, Corinne BARBASSO Mohamed GOUGHENI, Yan DUMONT
VIE CULTURELLE et ASSOCIATIVE	Philippe CHABUT	Marie-Thérèse GARDON , Jean DARFEUILLE Guy BERNOLLIN, Brigitte GUILLAUD, Maurice REY Franck DESGEORGES, Pierre VIAL	Véronique BERGER, Raymond BLANC Geneviève BROCCQUET
URBANISME	Dominique VIRET Michel THIERS	Marcel MASSON , Denise CHERMETTE Paul MINSSIEUX, Gérard BERTICAT, Marcel ARNAUD Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean-André CARRAS Brigitte GUILLAUD, Claude LESIMPLE	Véronique BERGER, Louis BRUNOT Annie LEBLANC
TRANSPORTS EN COMMUN	Michel THIERS Cécile VAN DEN BROECK	Gérald DREUX, Jean-Louis IMBERT Guy ORLANDINI	Henriette ORSETTI, Annie VIAL
SPORTS et LOISIRS	Guy BERNOLLIN Franck DESGEORGES	Jean DARFEUILLE, Denise CHERMETTE Louis ROLLAND, Serge THOUILLET, Jean LAPLACE	Patrick MIALON, Jean-Claude OLIVIER Philippe SAYER, Sylviane BARBASSO
SENTIERS PÉDESTRES	Denise CHERMETTE	Jean DARFEUILLE, Christiane BOUTE	
INFORMATION et COMMUNICATION	Michel THIERS	Jean DARFEUILLE, Anne-Marie PIEGAY Serge THOUILLET, Philippe CHABUT	
VIE EUROPÉENNE	Christiane BOUTE	Jean DARFEUILLE, Philippe CHABUT Michel THIERS , Denis CHERMETTE, Guy BERNOLLIN	

Les noms des Adjointes apparaissent en caractères gras.

HOTEL DE VILLE. Tél. 78.05.15.11 - PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS : sur rendez-vous	P. CHABUT, Adjoint à la Culture les samedis de 9 h. à 11 h.	D. VIRET, Adjoint à l'Urbanisme les mercredis de 18 h. 30 à 19 h. 30
M. MASSON, Adjoint aux Affaires Techniques les jeudis de 18 h. à 19 h.	G. BERTICAT, Adjoint aux Finances les samedis de 8 h. 30 à 10 h. 30	G. BERNOLLIN, Conseiller Délégué aux Sports les samedis de 9 h. à 10 h. sur rendez-vous
J.L. IMBERT, Adjoint à l'organisation et à la coordination sur rendez-vous	M.T. GARDON, Adjointe aux Affaires Scolaires les vendredis de 10 h. à 12 h.	D. CHERMETTE, Conseillère Déléguée à l'Environnement sur rendez-vous
P. MINSSIEUX, Adjoint aux Affaires Economiques les samedis de 8 h. à 10 h. sur rendez-vous	M. ARNAUD, Adjoint aux Affaires Sociales les samedis de 10 h. à 12 h.	F. DESGEORGES, Conseiller Délégué Jeunes et Sport les samedis de 9 h. à 10 h. sur rendez-vous
		M. REY, Conseiller (Voirie) : sur rendez-vous

"Briser les silences et construire des ponts"

Gilles VIGNAULT
Le Grand Echiquier, 27-11-89

1989

Une année riche en événements.

Motivée par le renouvellement de votre confiance en mars dernier, notre équipe a engagé son programme "Oser pour réussir Brignais".

La communication, l'activité économique, les manifestations culturelles ont pris dès lors une nouvelle dimension par des formules originales :

- un Pass' Loisirs pour les jeunes cet été,
- une crèche familiale pour la petite enfance cet automne.

D'autre part, un ambitieux programme scolaire est engagé et la coopération intercommunale renforcée.

Cette volonté de réussir, d'innover, accompagne de nouvelles étapes dans l'évolution des mentalités. La soif de connaissance, d'écoute et de rencontre se traduisant par :

- un renforcement des liens avec Hirschberg,
- des manifestations de la Francophonie,
- de nouvelles relations avec l'Espagne.

Les récents événements nous fascinent mais nous font mesurer l'ampleur séparant la délinquance **ici** — apanage de minorités — avec la puissance irrésistible de peuples entiers privés de liberté, **là-bas**.

Nous devons donc nous méfier du laxisme, de la facilité, et au contraire briser les silences de ceux qui souffrent en jetant des ponts vers ceux qui nous semblent différents.

Alors que nos voisins Européens de l'Ouest et bientôt de l'Est découvrent les effets bénéfiques de la concurrence, de la création, nous devons sans tarder renforcer nos points forts, innover et oser pour réussir.

Allons ! En ce temps de Noël, en cette époque de bilan, mobilisons-nous pour chasser la médiocrité, l'égoïsme et l'indifférence, en renforçant notre écoute et notre solidarité.

Bonnes fêtes à tous de la part de l'équipe municipale, élus et communaux.

Bonne année !

Michel THIERS
Maire de Brignais
Conseiller Général du Rhône
Brignais, le 1-12-89



Un secteur économique performant

Lors d'une émission sur les ondes de Radio-Sol (100.7 FM) Marie Rudeaux, animatrice, a mené une interview de Michel Thiers. "La dynamique économique, un enjeu fondamental pour les villes" était le thème principal de discussion.

Marie Rudeaux : Pourquoi est-ce si important d'avoir un secteur performant pour une commune ?

Michel Thiers : Parce que c'est un équilibre à la vie. On ne peut pas envisager une activité dans sa vie, sans avoir une activité professionnelle.

M.R. : Le secteur économique n'est donc pas un secteur à part, c'est une des facettes de la vie communale ?

M.T. : Oui, mais certaines communes ne peuvent pas se développer pour des raisons géographiques. Dans notre cas, nous avons la chance d'avoir une situation stratégique qui permet le développement économique.

M.R. : Un développement économique impose un investissement. La Commune, pour s'engager dans cette action, s'entoure de partenaires. La Région, le Département participent dans certaines mesures. Est-ce que le Conseil Général vous aide ?

M.T. : Très, très peu. Je suis rapporteur au Conseil Général de plusieurs dossiers économiques et je dirai qu'au plan général, le Département s'engage beaucoup dans la vie économique, mais au 2^e degré. Ce n'est pas à coup de subventions aux communes que nous les assistons, mais en attribuant des aides à l'aménagement du territoire. Ainsi, les communes peuvent engendrer des transformations au profit des entreprises.

Le Conseil Général n'a pas comme vocation, d'après la Loi de Décentralisation, de participer directement à la vie économique. En revanche, le Département a investi depuis un an, 11 millions de francs en faveur d'entreprises en difficulté ou dans des secteurs délaissés par le marché.

L'aide aux communes financée par le Département s'élève à 450 millions dans le Rhône par an engendrant plus d'un milliard de francs de travaux.

M.R. : Le Conseil Régional peut aider une commune aussi ?

M.T. : Le Conseil Régional s'est donné en plus une vocation d'aider les communes, de par la Loi de Décentralisation, de soutenir le secteur privé pour la création d'entreprises ou des

naïses. En votre qualité de Maire d'une commune de cette périphérie, est-ce que cette politique vous semble logique ?

M.T. : C'est l'éternel problème des discontinuités dans les décisions. Vous ne pouvez pas saupoudrer tout le monde et vous êtes obligé de faire des choix, je comprends que le Conseil Régional ait fait des choix de priorité,



On ne peut pas envisager une activité dans sa vie, sans avoir une activité professionnelle.

secteurs en difficulté, mais cette instance n'a pas la vocation d'assister la commune au sens direct sauf cas particulier.

M.R. : la Région donc propose une aide à l'infrastructure, mais il n'existe pas d'aide directe à la création d'entreprise ou d'un parc d'activités en ce qui concerne la grande périphérie lyon-

notamment aider les zones protégées, ou à développement difficile ou reculées, ou qui ont une infrastructure topographique difficile. Brignais est dans une situation charnière géographique, je ne ferai croire à personne que je suis un malheureux à Brignais.

M.R. : De nombreuses villes dans ce secteur concurrentiel présentent quel-

ques atouts incitatifs pour favoriser l'implantation de nouvelles structures comme la suppression de la Taxe Professionnelle, êtes-vous d'accord pour la supprimer ?

M.T. : Je ne pense pas qu'actuellement nous puissions la supprimer. En revanche, je vois deux faiblesses :

- Dans sa conception et sa base de calcul, effectivement on pénalise les entreprises les plus dynamiques, puisque les salaires, les immobilisations et les achats de matériel interviennent ; et l'entreprise est taxée. C'est absolument anormal.

- Sur le plan local, il est dommage qu'il y ait une discontinuité fondamentale entre la commune qui bénéficie d'une forte taxe professionnelle et 50 mètres plus loin la commune qui peut-être ne peut pas en bénéficier. Alors, il serait bon qu'une partie de cette assiette soit répartie sur la commune qui fournit les emplois.

Il n'est pas normal qu'une centrale nucléaire rapporte dix fois plus à une commune que deux ou trois entrepri-

ses à une commune voisine.

Cependant, une répartition totale de la Taxe Professionnelle au-delà des limites de la commune qui a investi sur le budget communal, risque de pénaliser les communes les plus dynamiques.

L'équilibre n'est pas facile à trouver.

M.R. : Vous considérez-vous comme un entrepreneur ?

M.T. : Lorsque l'on arrive dans un système territorial et que l'on prend des responsabilités d' élu — je venais de l'entreprise privée —, on a toujours tendance à dire que c'est différent de l'entreprise privée. Mais, on peut considérer qu'une commune se gère comme une entreprise.

Oui, dans la mesure où il faut être pragmatique, sérieux, ponctuel et mettre tous les atouts de son côté pour gérer au mieux et satisfaire les clients qui sont les administrés.

Non, dans la mesure où l'état d'esprit n'est pas le même ! on ne gère pas un produit, mais des produits multiples.

M.R. : Alors vous êtes un entrepreneur sans en être un, mais vous agis-

sez en faveur des industriels par la restructuration du Parc d'Activités. Avec qui travaillez-vous ?

M.T. : Nous travaillons avec des partenaires territoriaux qui vont nous aider, qui agiront en dédoublant l'A45 ou en réveillant le rail, par exemple, et qui faciliteront une transumance favorable à un essor économique.

M.R. : Vous avez d'autres partenaires privés ?

M.T. : Les entreprises elles-mêmes ; elles sont partenaires. Pour la restructuration du Parc d'Activités dont l'investissement consacré à ce dossier est assez lourd, nous avons des partenaires aménageurs, car nous estimons que nous avons des limites à nos responsabilités, à nos compétences, nous ne sommes que des élus. Il faut donc avoir à nos côtés des spécialistes de l'aménagement économique.

C'est la raison pour laquelle ayant choisi O.C.G.R. et SPIE Aménagement, nous avons signé le 25 octobre une convention d'étude de faisabilité pour le réaménagement du Parc d'Activités.

Girard

**FIUOL - CHAUFFAGE
CHARBONS
GAZOLE - LUBRIFIANTS**

70, QUAI PERRACHE - LYON

78.92.75.75

LES 7 CHEMINS - VOURLES

78.05.20.39

GRUPE
Agip



"Heureusement mon plombier est toujours disponible !"

PLOMBERIE - ZINGUERIE - CHAUFFAGE

RAMONAGE

Philippe SAN-JOSÉ

Tél. 78.05.51.99 ou 78.05.31.46

Les Jonquilles Bt A 3
Route de Soucieu 69530 BRIGNAIS

A la cantine de la solidarité

Depuis trois ans, la municipalité, qui s'efforce de participer aux grandes opérations de solidarité, s'associe à l'opération des "Restaurants du Cœur".

Brignais est fière de servir les Restaurants du Cœur

L'Association des Restaurants du Cœur a été fondée en septembre 1985 par Coluche. Au cours de l'hiver dernier, elle regroupait déjà plus de 67 associations. Sur le seul département du Rhône, on pouvait répertorier 17 centres, qui ont distribué près de 683.000 repas.

Ouvert au 12 décembre 1988, le Centre de Brignais a notamment servi 8.213 repas à environ 76 familles. Cette année encore, élus et bénévoles apportent leur soutien à l'action entreprise en faveur des personnes défavorisées : le Centre sera ouvert entre le 21 décembre 1989 et le 21 mars 1990.

Qui bénéficie du secours des Restaurants du Cœur ?

Ce sont essentiellement des personnes de nationalité française (68 %) ou maghrébine (23 %). L'âge du chef de famille varie, dans 82 % des cas, entre 25 et 65 ans. Celui-ci est bien souvent

un chômeur indemnisé (29 %) ou non indemnisé (43 %). Rares sont les travailleurs ou les retraités qui font appel aux services des Restaurants du Cœur.

Le soutien apporté à l'Association

Tout comme les collectivités territoriales, les industriels ou les écoles (et notamment Centrale Lyon), le monde du show-business met son savoir-faire au service des Restaurants du Cœur. Récemment, la tournée des "enfoirés"

a enchaîné une dizaine de concerts entre le 6 et le 14 novembre dernier. Ces spectacles, donnés au profit de l'Association, réunissaient sur une même scène Johnny Hallyday, Jean-Jacques Goldman, Eddy Mitchell, Véronique Sanson et Michel Sardou. Près de 10.000 supporters sont venus les applaudir le 6 novembre au Palais des Sports de Gerland. A cette occasion, les costumes de scène avaient été offerts, les messages de pub radio donnés. La salle avait été livrée pour 0 franc par la municipalité et la prestation des artistes était bien entendu gratuite.



8.213 repas servis à 76 familles de Brignais.

**LOCATION CAMION BENNE • DÉMOLITION • TRANSPORTS
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS • MAÇONNERIE**

SOCIÉTÉ de CONSTRUCTION et TERRASSEMENT

"S.C.T."

Z.I. Les Vallières - **69530 BRIGNAIS** ☎ **78.05.21.64**

Location engins à chenille et pneus

Une passionnée de littérature

Nathalie Grande intègre brillamment l'Ecole Nationale Supérieure de Fontenay Saint-Cloud.

Des études supérieures réussies

Nathalie Grande fait ses premières armes à l'école primaire puis au collège Jean Zay de Brignais. En 1986, elle obtient son baccalauréat au lycée Charrières d'Oullins.

Après trois ans de classe préparatoire au lycée Edouard-Herriot, Nathalie Grande présente en juin dernier le concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay St-Cloud. Finalement reçue major, elle intègre, dès la rentrée, la section lettre de l'école.

Une invitation au Grand Echiquier

En sa qualité de major d'une grande école, elle a été invitée, avec quatre jeunes représentants d'autres grandes écoles, à participer le 25 septembre dernier au Grand Echiquier de J. Chancel, consacré au troisième millénaire.

Tout pour la littérature

Cette jeune Brignairote de 21 ans a donc réalisé un parcours scolaire sans faute, qui lui offre aujourd'hui de brillantes perspectives d'avenir.

Nathalie Grande souhaite, pour sa part, préparer l'agrégation, avant d'intégrer, dans sa lancée, un cycle de DEA puis de doctorat. Elle envisage donc de s'investir dans une carrière universitaire. L'enseignement et la recherche la tentent également et lui offrent la possibilité de se consacrer à sa passion pour la littérature « Je vis dans un univers fait de livres. Et quand je ne lis pas, j'ai vraiment l'impression de perdre quelque chose... ».



Le plus bel exemple de la forme nous est donné par les danseurs : beauté, harmonie, souplesse.

Dans un but plus modeste, vous pouvez remodeler votre corps, acquérir un "maintien", être bien dans votre corps en pratiquant un exercice physique adapté.

C'est ce que vous propose le cours de **Simone MINSSIEUX-PERRIN**

Cours d'essai gratuit - Contrôle vidéo

Ecole de danse lors d'une visite à Hirschberg



**DANSE CLASSIQUE
ENFANTS
INITIATION JAZZ**

Renseignements et inscriptions :

**SIMONE
MINSSIEUX-PERRIN**

15, Avenue Ferdinand-Gaillard
Tél. 78.05.10.48 - 72.31.65.98

Bon traitement pour nos ordures

250 kg de déchets par personne chaque année : c'est la consommation moyenne française. Un décret de loi du 15-07-1975 impose aux collectivités locales le soin d'organiser le service d'élimination des ordures ; affaire délicate...

Le transfert des ordures à Gerland

Le Syndicat Intercommunal du Traitement des Ordures Ménagères, présidé par Michel Thiers, regroupe 32 communes des départements du Rhône, de l'Isère et bientôt de la Loire. Les missions de ce regroupement intercommunal sont le ramassage et le traitement des ordures ménagères. La sauvegarde de l'environnement est l'objectif poursuivi dans la réflexion et

la réalisation de ces tâches. Le SITOM achève sa phase d'étude avec l'accord de la COURLY pour traiter nos déchets à l'usine de Gerland.

Economiser l'argent du contribuable a été un souci qui a conduit les négociations financières pour aboutir à un tarif annoncé de 95,00 F la tonne (valeur 1988), un faible coût comparé à un prix moyen en vigueur de 150 F. Ces 32 communes regroupées représentent une population de 88.000 habitants, cette densité démographique facilite les transferts, le regroupement et la diminution des distances.

Après des études, des réalisations

L'usine de Gerland a démarré son fonctionnement au mois d'octobre pour une période d'essai de trois mois. Dès janvier 1990, les ordures ménagères des communes adhérentes au Syndicat seront transférées à Gerland.

Afin de limiter le kilométrage assuré par les collecteurs et donc assurer un coût modéré, des stations de transfert seront créées sur le territoire de notre Syndicat. Ces stations permettront un conditionnement par compactage des ordures et ainsi réduire le nombre de navettes entre les villes de collectes et Gerland. Ces silos de stockage sont couverts et non polluants.

Un appel d'offres est en cours de consultation pour la construction de ces deux stations de transfert.

Ultérieurement, des déchetteries seront créées permettant ainsi le dépôt géré par le particulier en respectant des affectations précises.

En principe, ces déchetteries devraient être situées à proximité des stations de transfert.

Cet éventail de mesure choieront nos chères ordures. Elles subiront un traitement efficace et à un faible coût.

Le traitement des déchets domestiques contribue à améliorer notre patrimoine vert et à le préserver.

Préservons nos arbres

Le lotissement "Le Panorama" est en cours de réalisation sur le domaine de la Côte. Le plan d'urbanisation, haute gamme, a conservé l'ensemble de la végétation du site. Le long du chemin du Michalon, des arbres adoucissent la rectitude de la voie de circulation.

Un îlot central comprenant un cèdre, des pins et des frênes paraissent un peu exclus de cette linéarité des autres arbres.

Cet îlot a été examiné par la DDA Division Protection des Forêts, et a constaté l'état du boisé de la propriété. Le cèdre dépérit suite à un coup de foudre et les autres arbres l'environnant sont déjà morts. Afin de préserver la sécurité de chacun, il faudra abattre ces arbres et notamment le cèdre dont les racines à la surface de la terre ne permettent plus de retenir une masse qui peut tomber à tout instant.

En accord avec le lotisseur, la DDA propose le remplacement de cet îlot végétal par des plans sains et jeunes, ainsi le charme et la convivialité du site seront préservés.

ETS. SANCHEZ

POINT FORT FICHET

la nouvelle sûreté 787

TOUTE LA SECURITE



PORTES BLINDEES, SERRURES
COFFRES, ALARMES
QUINCAILLERIE DE PROTECTION

7, chemin du Buisset - 69600 OULLINS

Assistance 24 h/24 h **78.51.04.36**

DEVIS GRATUIT

Un problème d'assurances?
Auto, retraite, habitation...
Une seule réponse, un seul contact.

à BRIGNAIS

158, rue Général de Gaulle
☎ 78.05.09.51

GROUPAMA MUTASUDEST

30 rue de St Cyr - 69009 Lyon - Entreprise régie par le Code des Assurances

Les structures d'accueil petite enfance

Comme à la maison

A Brignais, 49 % des enfants scolarisés de 2 à 4 ans ont deux parents actifs. Ce pourcentage illustre combien de vies ont évolué. La femme est mère mais conduit aussi une stratégie de carrière. Pour mener à bien une vie de famille et professionnelle, une bonne organisation est à la fois indispensable et redoutée.

La France vieillit. Oui, mais un enfant dans un foyer n'est plus une situation aussi aisée qu'il y a une cinquantaine d'années.

Récemment, le Nouvel Observateur publiait une bande dessinée de Reiser illustrant la journée folle d'une mère : lever à 5 h. du matin, préparation du petit déjeuner, vaisselle de la veille, toilette du plus grand, réveil du plus petit, départ des enfants à l'école, accueil par l'assistance maternelle, une matinée au bureau, un sandwich en poussant le caddie, un après-midi à compte à rebours pour un coucher à minuit.

Et la femme, paraît-il, est épanouie ?...

En 1987, on a recensé en France environ 2,4 millions d'enfants de moins de 3 ans dont 1 million avait une mère qui travaillait. A Brignais, en 1989, près de la moitié de la population est dans cette même situation. Cette estimation est supérieure à la moyenne départementale.

Les collectivités locales sont conscientes du problème et un éventail de structures d'accueil est proposé aux parents.

Un labyrinthe de mesures

La Crèche Familiale

La crèche familiale est une structure destinée à la garde pendant la journée d'enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans. Des assistantes maternelles agréées par la DASS, et employées par

la crèche familiale, gardent les bambins à leur domicile. Ce système est appréciable et présente une bonne alternative entre la garde collective ou individuelle. Si les enfants sont accueillis dans une structure familiale, les assistantes maternelles sont tenues de les conduire une fois par semaine dans le local de la crèche. Activités d'éveil, et de socialisation contribuent à l'épanouissement de l'enfant.

Les Crèches Collectives

Les crèches collectives restent le mode d'accueil le plus traditionnel gérées par les municipalités dans 75 % des cas, elles obéissent à des règles identiques : heures d'ouverture de la structure, tarifs... Les enfants sont accueillis dans des locaux aménagés pour l'éveil, respectant les normes de sécurité. Au contact des autres l'expérience de l'enfant s'enrichit.



La femme aujourd'hui travaille et les structures d'accueil petite enfance se développent.

Les Crèches Parentales

Cette initiative lancée par des parents dans les années 1967, a été reconnue officiellement en 1981. Elles sont créées, organisées, gérées par les parents qui participent à leur tour à la garde des enfants.

En 1986, on recensait environ 250 crèches parentales.

Un contexte local demandeur

Une étude commanditée par la commune de Brignais à l'Atelier Petite Enfance du Rhône analyse l'organisation du système d'accueil des enfants

de 0 à 6 ans sur Brignais.

Deux situations se distinguent :

- Les enfants de 0 à 3 ans non scolarisés pour lesquels l'organisation d'une garde continue est indispensable.
- Les enfants de 2 à 4 ans scolarisés ont besoin d'une formule d'accueil complémentaire à l'école.

22 % des enfants de 0 à 3 ans sur Brignais ont recours à une formule onéreuse : ils constituent la population pour laquelle une intervention de la commune peut se justifier.

La Commission "Vie Sociale et Santé", consciente de cette carence, a mené différentes études pour aboutir dans un premier temps au choix d'une crèche familiale complétant ainsi les services offerts par la halte-garderie "La Calinerie".

A moyen terme, une structure petite enfance type "halte-garderie" sera implantée au centre de Brignais. Ainsi, une répartition géographique mieux définie permettra aux parents de bénéficier d'une proximité plus grande suivant la zone d'habitation.

En outre, ce mode de garde le plus demandé par les parents, répond à une souplesse de fonctionnement souhaitée par l'équipe municipale et les professionnels.



A moyen terme une structure type halte-garderie sera implantée en centre ville.



La crèche familiale permet une souplesse des horaires adaptée à des contraintes professionnelles.

est révisable au 1^{er} janvier. La fourchette des tarifs pour une journée de garde fluctue entre 33 et 129 francs. Par mois et pour 5 jours de garde hebdomadaires, les coûts sont au plus bas de 660 F par mois (la nourriture et les changes restant à la charge des parents). Divers aménagements de temps sont à l'étude en fonction des besoins.

La participation financière des parents correspond à une partie seulement du fonctionnement d'une crèche. Le budget global de la crèche familiale de Brignais pour l'année 1990 est fixé à 1.200.000 francs. Un organisme contribue à soulager financièrement la part de la commune. La CAFAL attribue une prestation de service en fonction du nombre de jours réels de garde, à toute structure proposant un service d'accueil petite enfance.

Généralement, le prix d'une journée d'un enfant en crèche revient à 180 francs et la participation moyenne demandée aux familles est de 80 francs.

Cette participation s'élève à 21.000 francs.

Une autre aide de cet organisme par le biais d'un Contrat Enfance signé avec la Mairie s'élève à 41 % du déficit global annuel de la structure. Ce contrat sur Brignais a été signé pour trois ans, et la Ville s'engage à améliorer et accroître les structures d'accueil sur la commune.

Les Halte-Garderies

Ces structures sont en principe réservées aux mères qui ne travaillent pas. Ouvertes du lundi au vendredi, les halte-garderies accueillent les enfants de 2 mois et demi à 6 ans pour une durée limitée. De façon occasionnelle, cet accueil peut être un excellent complément à la garde individuelle.

Brignais connaît un nombre stable de naissances depuis 1984. Cependant de nouveaux quartiers s'urbanisent, et des familles nouvelles seront accueillies sur la commune. Cette urbanisation récente doit être accompagnée d'une réflexion à long terme sur les structures d'accueil petite enfance d'autant que cette population nouvelle est souvent sans attache familiale et donc utilisatrice de modes de gardes pour les tout-petits.



STOPIECES AUTO

M.-J. TAFANI

STATION SERVICE TOTAL

Dépôt AIR LIQUIDE

Remorquage AUTO TOUTES DISTANCES

SIÈGE SOCIAL / BUREAUX / MAGASINS
STOPIECES AUTO BRIGNAIS
Relais des 7 Chemins



7. ROUTE NATIONALE 86
Les Sept-Chemins - 69390 Vourles/Brignais
T. 78.06.14.80 - Télex 305.582 - Téléc. 72.31.64.25

NOUVEAU POINT DE VENTE :

- LES MAGASINS DE LA PIÈCE DÉTACHÉE
- AUTOMOBILE, NEUVE ET D'OCCASION, TOUT ACCESSOIRE
- SPÉCIALISTE DE LA POSE ALARMES ET AUTO-RADIOS



7. Rond-Point-des-Monts-d'Or, 69009 LYON
Tél. 78.83.02.76 / 78.83.04.10

BOUTIQUE ET ATELIER OUVERTS DU LUNDI AU SAMEDI - 8 h - 12 h / 14 h - 19 h 30

La crèche familiale : mode d'emploi

Actuellement, sept assistantes maternelles sont gérées par la crèche familiale. La volonté d'accueillir dans un premier temps peu d'enfants permet un fonctionnement progressif de la structure. Les enfants, gardés au domicile de l'assistante maternelle (deux enfants par assistante) sont amenés le matin par leurs parents puis repris en fin de journée. Une certaine souplesse des horaires permet une adaptation de la garde aux contraintes professionnelles.

Dans le cas où l'assistante maternelle serait absente, l'enfant sera accueilli par une autre personne indiquée par la directrice de la crèche.

Tout le matériel nécessaire (lit, matelas, alèse, couvertures, baby-relax, chaise haute, parc, fauteuil auto) est fourni par la crèche familiale aux assistantes maternelles ; cela constitue une sécurité pour les parents et un confort de travail pour les professionnelles.

Chaque semaine, la directrice de la crèche familiale se rend au domicile des assistantes maternelles et assure un suivi technique et pédagogique. Cette rencontre périodique permet un échange sur l'évolution comportementale de l'enfant.

Un dossier d'admission est la démarche administrative précédant tout contact entre les parents et les assistantes maternelles. Les tarifs appliqués sont fixés en fonction des ressources mensuelles (salaire net imposable) enregistrées lors de l'entrée en crèche. Une base de calcul est déterminée et



Ainsi, par le jeu des aides financières, la Mairie finance à hauteur de 350.000 francs annuellement, compensant ainsi les tarifs offerts aux familles les plus démunies.

Un complément à l'éducation familiale

Trop de parents déposent leurs enfants chez l'assistante maternelle en craignant la réaction de ce tout petit qui ne parle pas et donc, apparemment, ne comprend pas.

L'enfant se sent alors abandonné dans un lieu qui ne lui est pas familier. Cette situation peut être vécue comme un traumatisme. L'enfant est une personne. Il convient donc de l'adapter progressivement à ce nouveau lieu, de lui expliquer, de lui parler. L'enfant se sentira alors en confiance et plus rapidement des échanges s'établiront.

La crèche familiale constitue plus qu'un mode de garde, c'est aussi contribuer à l'épanouissement de l'enfant.



L'enfant est une personne, il faut lui parler.



Les assistantes maternelles contribuent à l'épanouissement de l'enfant.

Les assistantes maternelles : une profession à reconnaître

Mme Degache est assistante maternelle depuis six années. Elle se présente comme une professionnelle de la petite enfance. Ce personnel souffre d'un manque de reconnaissance véritable. Cependant, ce métier répond aux critères de toute autre fonction :

- qualités professionnelles
- déontologie
- formation
- salaire...

Qualités professionnelles, il en faut ! Certes, il est indispensable d'avoir certaines aptitudes à s'occuper d'enfants : chaleur, douceur... Mais il faut être aussi ouvert et à l'écoute de l'enfant : savoir insister ou au contraire pardonner, dynamiser ou calmer...

Mme Degache nous confie que s'adapter à chaque enfant est indispensable pour bien connaître les personnalités des uns et des autres, et elle ajoute : « il faut aimer voir les enfants évoluer ».

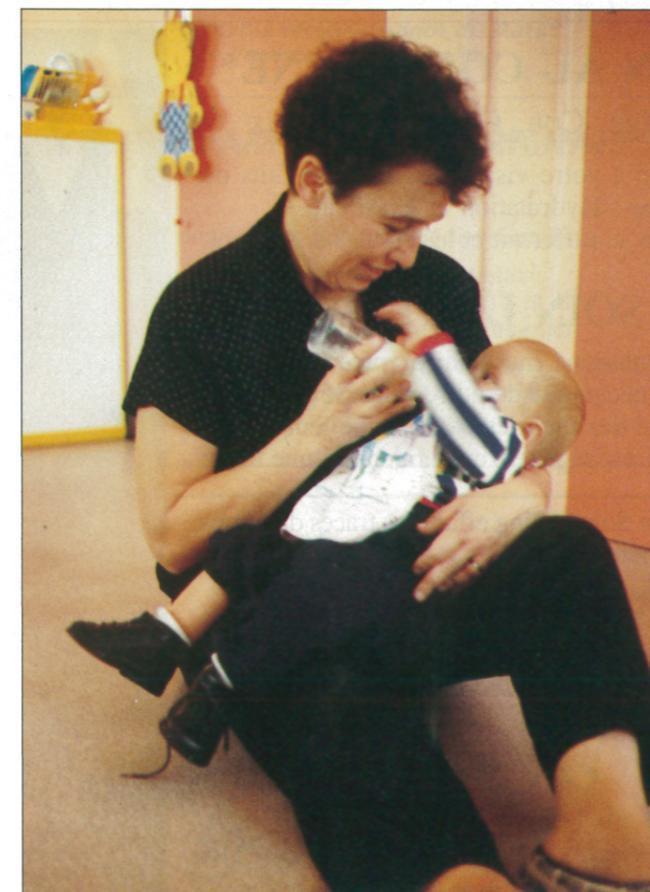
Les assistantes maternelles ont non seulement une expérience des enfants, mais elles assistent aussi à des formations pour développer les aptitudes du bébé à s'intégrer dans une vie en communauté, faciliter à son épanouissement par des jeux, des sorties...

L'enfant vit alors une vie de famille ordinaire, il accompagne l'assistante maternelle pendant les courses, se promène, rencontre d'autres personnes. Les tâches de la vie quotidienne sont des enseignements, des apprentissages. On prend le temps d'apprendre à lacer sa chaussure, à découvrir de nouveaux goûts, à se laver les mains... Cet éveil de l'enfant se réalise en respectant son rythme de sommeil ou de repas.

Une fois par semaine, les assistantes maternelles et les enfants se retrouvent dans les locaux de la crèche familiale. Les temps collectifs sont réservés à la sociabilisation de l'enfant. Les animations prévues suivent une programmation répondant à un temps d'adaptation de découverte.

Ces temps collectifs contraignent les structures d'accueil petite enfance, à un suivi médical des enfants par un pédiatre.

Ce médecin n'assume qu'un rôle préventif, ne prescrivant pas de traitement, il renvoie l'enfant à son médecin de famille.



Chaleur, douceur sont communiquées, mais jamais l'assistante maternelle ne se substituera à la mère. Elles sont des professionnelles.



MARBRERIE GENERALE DU RHONE

Restauration - Taille de pierres

Revêtements - Escaliers - Dallages
Cheminées

Travaux pour bâtiments
Appartements - Magasins

**GRANITS - MARBRES
PIERRES - ARDOISES**

47-49, avenue Sidoine-Apollinaire

69009 LYON - Tél. 78.83.73.60

Fax 78.47.19.78



RHONE ANTENNES TÉLÉVISION

18, rue Terme - 69001 LYON
☎ 78 28 79 70

181, rue Charles de Gaulle
69530 BRIGNAIS
☎ 78 05 17 29

VENTE TÉLÉVISION - RADIO
MAGNÉTOSCOPES - CHAÎNE HI-FI - MÉNAGER

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
A DOMICILE OU EN ATELIER

INSTALLATIONS D'ANTENNES
PARTICULIÈRES ET COLLECTIVES

SOIN AU COLLAGÈNE*

Visage, Cou, Contour des yeux

Il apporte à votre visage tous les bienfaits du Collagène : Hydratation et Elasticité. Le visage se raffermi et les ridules s'effacent.

SOIN LIFTING*

La stimulation musculaire provoquée par l'action mécanique de notre procédé augmente la tonicité des muscles et empêche leur affaiblissement. Le visage se trouve rajeuni d'une façon naturelle.

En cure le Soin Lifting efface les traces du temps durablement.

* (Résultat visible dès le premier soin)

PARFUMERIE - INSTITUT DE BEAUTÉ

Nelly

72, rue Général de Gaulle - BRIGNAIS

Tél. 78.05.30.42



Les assistantes maternelles ont le respect d'une déontologie. Elles s'interdisent de se substituer aux parents. Leur rôle est complémentaire à l'éducation que peut recevoir l'enfant à la maison. En revanche, un dialogue doit s'établir avec les parents pour assurer un suivi du développement de l'enfant. Ce dialogue commence dès les premiers contacts entre les parents et l'assistante maternelle. Le vécu des jours premiers définira le comportement de l'enfant. A la question : si vous aviez des conseils à formuler à une maman qui pour la première fois laisse son enfant, Mme Degache répond : « La mère ne doit pas se culpabiliser en confiant son enfant à une assistante maternelle. Ce comportement sera ressenti par l'enfant et le bébé se sentira isolé, abandonné ».

Pour éviter ces situations, il faut adapter l'enfant progressivement à sa nouvelle structure d'accueil et l'assistante maternelle par son attitude joue un rôle capital à son intégration.

Ces attitudes, elles sont expliquées, commentées en séances de formation.

Régulièrement, les assistantes maternelles se rencontrent et l'intervention de personnes compétentes : pédiatres, psychologues, puéricultrices... affinent les relations de chacune d'elles face à l'enfant. On s'initie à la nutrition, au sommeil, au jeu, à l'agressivité, aux développements psychomoteurs...

Enfin, pour une véritable reconnaissance du statut d'assistante maternelle, il faut percevoir un salaire.

Cette rémunération est composée d'une partie fixe : 2 heures sur la base du SMIC par enfant gardé et d'une indemnité nourriture et entretien qui s'évalue à 1 h. 25 de SMIC par jour et par enfant gardé.

Prenons un exemple : fixe calculé sur 21 jours à raison de 2 heures de SMIC (présence ou non de l'enfant) :
= 1.257,00 brut
+ 747,00 d'indemnité sur 20 jours de garde effective

1.994,60 par enfant gardé

Les assistantes maternelles gérées par la Crèche Familiale à ce titre bénéficient des prestations sociales et inté-

grées à l'Amicale du Personnel Communal, elles perçoivent la prime de fin d'année. Rappelons que l'assistante maternelle exerce cette activité à son domicile.

Une opération portes ouvertes sera organisée prochainement à la Crèche Familiale pour les parents mais aussi

pour les personnes qui seraient intéressées par cette profession.

Aucun diplôme n'est requis pour exercer cette activité, il convient simplement de prendre contact avec le Centre Médico-Social pour l'établissement d'un dossier de demande d'agrément auprès de la DASS.



Une véritable reconnaissance du statut de l'assistante maternelle.

CRÈCHE FAMILIALE DE BRIGNAIS

72.31.68.11

Allée des Cèdres (Centre Médico-Social)

Heures d'ouverture du secrétariat :
8 h. 30 à 11 h. 30 - 13 h. 45 à 17 h. 30
sauf les mercredi et vendredi après-midi

Permanences : 1^{er} samedi du mois de 9 h. à 11 h. 30
tous les jeudis de 16 h. à 19 h.

Directrice : Edith LEFEBVRE

Plantes Vertes
et Fleuries
Décoration
Florale
Fleurs coupées
Vases

Maryflor



117, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 78.05.15.42

PHONIS

Pose tous Revêtements de sol
Peinture - Tapisserie
Stores intérieurs et extérieurs (Pose, Entretien)
Tous travaux d'agencement
Atelier Couture : voilage, ameublement...

MAGASIN EXPOSITION
70, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

BUREAUX
Tél. 78.05.30.20
Direction :
Jean-Paul et Evelyne
GALERA

Collège de Brignais : "Objectif 2000"

Le Rectorat de Lyon vient de publier les chiffres de l'orientation 1988 et ses projections "Objectif 2000" pour que 80 % d'une classe d'âge atteigne le niveau du Baccalauréat (toutes séries confondues).

Des résultats prometteurs

Les résultats obtenus par le collège Jean Zay, comparés à ceux publiés par l'Académie de Lyon, situent le collège à un niveau supérieur à la moyenne.

En 6^e, les passages en classe de 5^e uniquement soumis à l'appréciation des familles présentent un taux qui dépasse largement la moyenne académique et même les chiffres prévus dans l'"Objectif 2000".

En 5^e, si le taux global de passage en 4^e est très voisin du taux académique et même de l'Objectif 2000, la répartition entre 4^e de collèges et 4^e de lycées professionnels n'est pas semblable aux moyennes académiques. Cela peut provenir de plusieurs facteurs dont les plus évidents sont :

- l'absence de redoublement en 6^e qui entraîne un report des problèmes sur les classes de 5^e ;
- la proximité de trois lycées professionnels (Givors, Oullins, Brignais) d'excellente réputation ;

- une évolution extraordinaire ces dernières années des possibilités offertes dans les lycées professionnels.

En 3^e, les taux de passage en seconde sont nettement meilleurs que la moyenne académique, et même que ceux de l'Objectif 2000.

En ce qui concerne le Brevet, l'année 1989 a été excellente.

Aucun élève de collège n'est resté sans insertion scolaire ou professionnelle en fin d'année.



Une équipe pédagogique stable

Beaucoup de professeurs sont là depuis de nombreuses années. Bien des nouveaux souhaitent rester. L'équipe pédagogique est cohérente.

Il subsiste quelques difficultés, comme partout : stages des professeurs de technologie, mais comment les remplacer puisqu'il s'agit d'une discipline toute nouvelle ; manque de stabilité des professeurs des disciplines artistiques, mais maintenant que tous les postes existent, il finiront bien par être pourvus de titulaires stables.

De temps à autre des professeurs ont de courtes absences pour des stages. Oui, mais quelle évolution dans certains enseignements depuis que les professeurs se recyclent, échangent, obtiennent des qualifications ! Quelle entreprise dynamique ne procède pas au recyclage, au perfectionnement, à la qualification de ses cadres, sans pour cela renoncer à ce qu'elle doit produire ?

Des élèves de qualité

Si l'on veut se réjouir des succès récents d'anciens élèves dans des études de haut niveau (Polytechnique, Normale Sup.), il faut aussi se féliciter de voir tous ces jeunes qui, dans la diversité des voies qui s'offrent à eux à la sortie du collège, grâce à leur travail, à leurs qualités, à leur talent, chacun à son niveau et selon ses moyens, s'ouvrent des perspectives très intéressantes : techniciens de toutes sortes, instituteurs, médecins, artisans, vendeurs, militaires... la liste serait inépuisable. Bien sûr, ils ne doivent pas tout au collège et leurs qualités personnelles restent essentielles : ils ont bien travaillé.

Un propriétaire responsable

Le Département du Rhône et son Conseil Général, eux aussi, ont bien travaillé cet été avec la création d'une nouvelle salle de sciences, la poursuite de travaux d'insonorisation et des opérations d'entretien importantes. Cette politique d'entretien et de modernisation est très encourageante pour le personnel. Elle participe aussi à la motivation des élèves qui travaillent dans des locaux propres et modernes. Le collège a treize ans. Il est plus fonctionnel et plus complet qu'à son ouverture en 1976. L'an 2000, c'est dans onze ans : si les choses vont ainsi, le collège ne sera alors ni vétuste, ni même vieillot, il aura évolué avec son époque.

Un collège dynamique

Peut-être ne le fait-il pas assez savoir ? Chaque année, des projets se réalisent qui dépassent le strict cadre des programmes pour développer chez les élèves leur autonomie et leur sens des responsabilités, pour faire éclater les cloisons entre les divers enseignements. Les résultats montrent assez qu'il n'y a pas de temps perdu dans un voyage à Rome, à Valence, en Hollande, en Allemagne, dans une exposition, un spectacle, quand ces activités sont bien préparées par les élèves eux-mêmes, bien réalisées et bien exploitées.

Actuellement il y a un projet... avec le mur d'escalade du complexe sportif... son, lumière, danse, escalade... Ils piaffent d'impatience, avec leurs professeurs au pied de ce mur. Ne faut-il pas y voir le symbole d'un désir de s'élever dans tous les domaines ?

Le Chef d'Établissement par Intérim
Jean BERNOUD

COLLÈGE "JEAN ZAY" BRIGNAIS			ACADÉMIE DE LYON		
Classe d'origine	Orientation obtenue	Taux de passage	Taux 1988	Objectif 2000	
6 ^e sur 112 élèves	5 ^e redoublement 111 1	99 %	85 %	89 %	
5 ^e sur 140 élèves	4 ^e de Collège 4 ^e de Lycée Professionnel redoublement CPPN - CPA Agriculture et divers 66 48 13 10 3	47 % 34 % 81 %	67 % 15 % 82 %	75 % 10 % 85 %	
4 ^e sur 107 élèves	3 ^e de Collège redoublement CPA apprentissage 96 9	89,7 %	non publié au 6.11.89	non défini au 6.11.89	
3 ^e sur 87 élèves	Seconde de Lycée 1 ^{re} année BEP redoublement apprentissage 70(1) 12 4 1	80,5 % 13,8 %	63 % 21 %	66 % 19 %	
CPPN sur 22 élèves	4 ^e Lycée Professionnel redoublement CPA vie active 14 3 4 1				

(1) Seconde de IES : 54 - seconde TSA ou TSA + Production : 13
seconde diverses spécialités : 3

BREVET - 1989 - Série Collège
80 candidats (7 élèves de 3^e avaient déjà le Brevet)
75 reçus soit 93,75 %
(moyenne du Rhône 71 % dont public 69,9 % et privé sous contrat 78,20 %)

59 SERVICES JOURNALIERS 69 TRANSPORTS BALLOIS et FILS

ROUBAIX

130, Quai du Sartel
59100 ROUBAIX
Téléphone 20.83.40.41
Télécopie 20.83.70.80

CHALON/SAONE

71240 SENNECEY-LE-GRAND
Téléphone 85.44.72.44

LYON

12, rue de Bonneton
69530 BRIGNAIS
Téléphone 78.05.27.91
Télécopie 78.05.59.18

La quatrième édition du festival "Francophonies au Quotidien"

Ou comment découvrir, grâce à des spectacles, rencontres, animations et événements festifs de qualité, la richesse et la diversité de deux pays francophones...

L'Office de Coordination de Brignais, en association avec la Maison de la Tour d'Irigny, la MJC de Chaponost et la Maison Pointue de St-Genis-Laval ont participé aux Francophonies 89. Cette manifestation, qui a débuté le 11 octobre, s'est terminée le 2 décembre. En deux mois, elle nous entraînait du Québec au Maghreb...

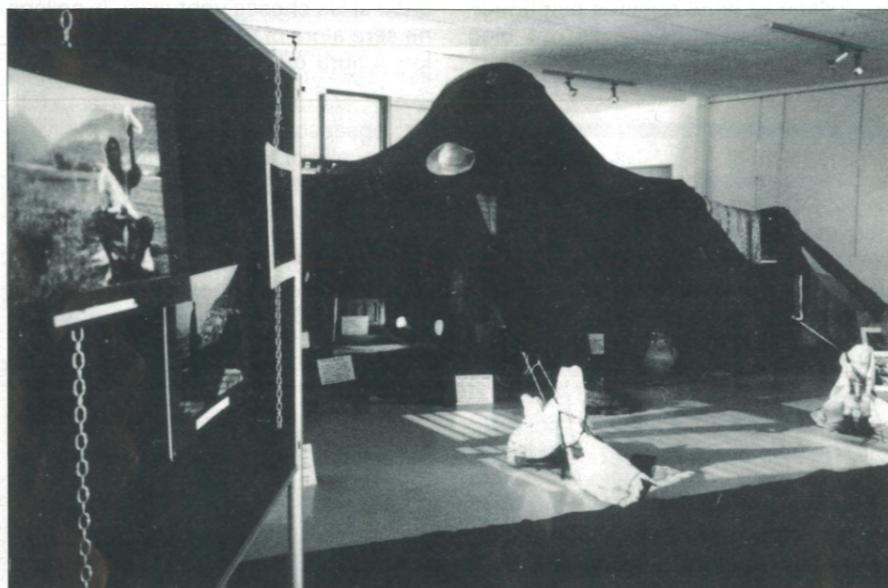
Du Québec...

Le Québec a d'abord été présenté du 11 au 25 octobre à travers des expositions, un spectacle de musique folklorique "la bottine souriante" et une conférence "Québec, quatre siècles d'épopée en terre d'Amérique", animée par G. Villemure.

...au Maghreb, en passant par Brignais

Entre le 6 novembre et le 2 décembre, les quatre communes sont ensuite parties à la découverte du Maghreb. Leurs habitants ont pu apprécier le groupe marocain "Nass el Hall", à travers son spectacle "La nuit de Derdba". Ils ont également pu visiter l'exposition sur "les femmes d'Essaouira", ainsi que la tente berbère, meublée et décorée de façon traditionnelle. Ils ont enfin été conviés à assister à la conférence d'un universitaire de Marrakech, M. Bencaabane.

Tout au long du festival, des animations scolaires ont été par ailleurs organisées, à la plus grande joie des enfants et des enseignants. Elles soulevaient le terrible problème de l'intégration, en valorisant des cultures et des styles de vie, que l'on côtoie quotidiennement dans l'indifférence totale.



Les scolaires ont été un public motivé et impliqué.



CGEE ALSTHOM

Equipements et Entreprises Electriques
DIRECTION RÉGIONALE LYON :
 26, rue Arago - 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 78.53.02.86



Centre de Travaux de BRIGNAIS
 Rue de la Fonderie
 Tél. 78.05.19.64

Lignes de transport d'énergie
Eclairage Public
 Réseaux BT - PTT - Télécommunication

La Bulle d'Or s'éclate à Brignais!

La commune de Brignais accueillait, du 10 au 12 novembre dernier, la cinquième édition de la Bulle d'Or.

Confirmand son image conviviale, ce festival de la Bande Dessinée était essentiellement axé sur la jeunesse : il recevait une brochette de grandes signatures (Bouchard, Lax, Rodrigue, Némé...), mais également de jeunes talents. Chantal de Spiegeler, qui fait partie de la nouvelle génération d'auteurs belges, a notamment été récompensée pour son album "Rouge Rubis", édité chez Lombard.

Un festival très animé

Diverses manifestations ont été organisées autour de ce festival. Au nombre d'entre elles, on retiendra l'exposition Goffin et celle de Bradu, des clips et vidéo de bande dessinée,

le film de Bilal et Christin "Bunker Palace Hôtel".

De son côté, la Ville de Brignais, qui n'offrait jusqu'à présent qu'un appui logistique aux organisateurs de la Bulle d'Or (prêt de salle, aide des services techniques), proposait cette année des animations.

La Bibliothèque Municipale a ainsi organisé deux expositions à l'Espace Culture Loisirs. La première, "La marquise des lumières" de Christian Lax, conduisait à la découverte du travail d'élaboration d'une bande dessinée. La seconde, "Une saison fantastique" présentait en avant-première des crayonnés, des planches originales, des photos et interviews d'auteurs qui publieront leurs albums d'ici à la fin de l'année.

La Bibliothèque Municipale a également accueilli, le 9 novembre dernier,

les classes de CM des écoles brignairottes autour du dessinateur lyonnais G. Bouchard. Le lendemain, O. Poncer, premier auteur d'une bande dessinée pour non-voyant, animait à son tour une classe d'enfants handicapés et imaginait avec eux une histoire à lire avec les doigts.

Trois jours en or

Cette année encore, la Bulle d'Or a renoué avec la tradition : si l'on en croit l'atmosphère du festival et la longueur des files d'attente, elle a apparemment ravivé les dessinateurs, initié quelques profanes et conquis les amateurs de bandes dessinées. Ses organisateurs vous donnent rendez-vous l'année prochaine...



6^e édition, on s'y prépare déjà.

Sécurité : quatre villes s'associent

Le projet de construction d'un nouveau casernement intercommunal destiné à abriter la Brigade Territoriale du secteur est élaboré dès 1987. Quatre communes sont associées à ce dossier d'implantation : Charly, Vernaison, Vourles et Brignais.

Un projet qui se structure

Aujourd'hui, les quatre conseils municipaux des villes concernées : Charly, Vernaison, Vourles et Brignais ont délibéré en faveur de la création d'un Syndicat d'Intérêt à Vocation Unique. Une fois les délibérations centralisées, le dossier sera adressé à la Préfecture du Rhône pour accord. Un arrêté préfectoral entérinera la création du SIVU. Ce Syndicat, constitué par un Comité de deux délégués par commune, permettra de gérer le déroulement de ce futur chantier.

Ce casernement logera un effectif de 13 gendarmes de la Brigade Territoriale. Actuellement, 11 gendarmes résident à la Compassion. Leur secteur d'intervention aujourd'hui représente les zones géographiques des quatre communes adhérentes au SIVU. Ce secteur restera identique.

La construction de ce casernement répond à des normes nationales. Il fallait donc trouver un terrain suffisamment vaste pour édifier 1.900 m² de bureaux et de logements et 740 m² de garages ou stationnements des véhicules. C'est chose faite. Une parcelle d'une propriété appartenant à la congrégation des Sœurs de St-Charles rue Paul Bovier-Lapierre offrait les avanta-

ges souhaités par les communes :

- proximité d'une voie rapide,
- situation stratégique pour garantir un temps d'intervention minimum aux quatre communes.

Ce terrain est donc situé en face de la résidence des Pérouses.

Le Conseil Municipal de Brignais du 26 octobre 1989 a voté à l'unanimité la signature d'une promesse de vente. Cet acte juridique sera confirmé par le Président du SIVU dès sa nomination proclamée.

Enfin, un cahier des charges sera fourni par la gendarmerie et constituera la base de travail des architectes.

Un an s'écoulera entre l'appel à candidature et l'établissement du dossier administratif. Le chantier pourra alors démarrer pour s'achever 16 mois plus tard sous réserve de conditions climatiques néfastes au bon déroulement de la construction, un nouveau casernement de gendarmerie sera inauguré sur Brignais à l'été 1992.

Une avance financière des quatre communes

Ce projet est évalué à 12 millions de francs TTC. Le Conseil Général devrait subventionner à hauteur de 1.200.000 francs et l'Etat 1.000.000 francs.

Les quatre communes avanceront donc le financement restant car un loyer de 600.000 francs sera versé annuellement à ces dernières, pendant toute la période de fonctionnement de la gendarmerie. Ce loyer rentabilisera donc à terme cette opération de construction.

Un clef de répartition a été proposé par la ville de Brignais permettant ainsi une participation équitable des communes. Elle a été définie selon les critères suivants :

- 80 % par la population
 - 20 % par la richesse fiscale brute (cumul des quatre taxes locales)
- Ainsi, le coût de cette nouvelle gendarmerie est estimé par commune, par habitant et en francs 89 à :
- Vourles : 26,71
 - Vernaison : 18,21
 - Charly : 17,91
 - Brignais : 22,13

Un budget relativement peu élevé pour assurer une sécurité de tous les instants aux habitants des quatre communes partenaires : un exemple supplémentaire d'intercommunalité conduit par la Ville de Brignais.

Brignais à CAP'COM

Une politique de communication cohérente qui permet à Brignais d'être reconnue par ses actions, identifiée pour se créer une notoriété et ainsi attirer des entreprises et de nouvelles familles, et obtenir une meilleure écoute des instances départementales et régionales.

A Brignais, la communication fait partie des fonctions de l'entreprise municipale.

En 1987, la Ville de Brignais se dote d'un Service Informations et Communication, le SIC... parce que la gestion de la ville se rapproche aujourd'hui de celle de l'entreprise. Celle-ci est chargée d'élaborer une stratégie de communication tant sur le plan externe qu'interne. Il lui faut affirmer l'identité de Brignais afin de marquer des points dans la compétition inter-villes, accentuée aujourd'hui par la décentralisation. Mais, au-delà de la promotion du "produit municipalité" auprès d'un public externe, il s'agit également, pour lui, de favoriser un contact privilégié entre les administrés et la mairie.

Le SIC lance un plan de communication dynamique.

En l'espace de deux ans, le SIC, a développé une politique de communication particulièrement dynamique, marquée par la mise en place de supports novateurs.

Est-il besoin de rappeler que ce service est par exemple à l'origine du logo de la ville, porteur de son identité et de sa spécificité. Le SIC a en effet suggéré

de repenser la représentation graphique de la ville ; il a entamé une véritable réflexion autour de ce nouveau concept. Reste que le blason traditionnel de Brignais demeure néanmoins : il est utilisé à l'occasion de toutes les manifestations officielles et historiques.

De même, ce service a créé dernièrement le BIP. Ce Bulletin d'Informations Pratiques n'a résolument pas la même vocation que le Bulletin Municipal, dès lors qu'il apporte des informations d'un type nouveau : des informations pratiques justement !

Brignais se distingue à CAP'COM

Entre les 27 et 29 septembre dernier, se déroulait à Valence le CAP'COM (Salon de la Communication des Institutions, des Collectivités Locales et des Etablissements Publics).

Comme de nombreuses collectivités locales, villes et conseils généraux, Brignais choisit d'exposer son savoir-faire

et de concourir pour le Grand Prix de la Communication. Heureuse initiative : sur les 120 dossiers présentés, celui de Brignais séduit tout particulièrement le jury réuni à l'occasion du Salon...

La Ville reçoit le 29 septembre le 1^{er} prix de la catégorie "relations publiques événement" des villes de moins de 20.000 habitants, pour l'opération Garabitour ou "Les Mariés de Gustave Eiffel". Brignais avait pris part à ce projet d'action éducative réalisé par les élèves du Lycée Professionnel Eiffel.

La Tour, du même nom, représentée par un immense filet orangé, lui-même accroché à un filet noir de 2.000 mètres carrés, avait été suspendu en juin dernier sous le viaduc de Garabit, dans le Cantal.

Brignais a, en outre, obtenu une deuxième distinction : le prix spécial du jury, toutes catégories confondues, qui lui a été accordé parce que l'opération avait été conduite avec une large participation des habitants.



Noël Mamère remettant le 1^{er} Prix à Michel Thiers.

SUPER SCORE

avec Rayon Poissonnerie

90, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS - ☎ 78.05.21.78

- Toutes impressions publicitaires et commerciales
- Travaux soignés

IMPRESSIONS ET PUBLICITÉ SILLAND

10, rue de l'Abondance
69003 LYON - Tél. 78.60.11.44



MENUISERIE GÉNÉRALE Paul BERTHINIER

- FABRICATION • POSE • AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR •
- ESCALIER • PARQUET •

40, Rue de la Giraudière - 69530 BRIGNAIS - Tél. 78.05.24.52

Elle a 102 ans

C'est l'âge de Mme LAPALUE, originaire de Brignais.

L'Hôpital A. Chariol de Francheville a fêté ses quatre centenaires le 14 novembre 1989.

Pour l'occasion Mme Lapalue était entourée de son petit-fils et arrière-petite-fille. Mme Thiers, représentant le Maire, accompagnée de Cécile Van den Broeck ont souhaité à Mme Lapalue un heureux anniversaire.

Malgré leur grand âge, certaines ont encore l'esprit vif et une coquetterie raffinée.

Entourés et soignés par un personnel patient et dévoué, nos anciens coulent des jours paisibles, ce qui sécurise leurs familles.

Etre centenaire n'est plus rare de nos jours. Une autre Brignairote, Mme Rosa CARDINAL qui est à la maison St-Vincent à Givors, est entrée aussi dans sa 100^e année.



Une centenaire coquette et sympathique.

Noces d'Or

C'est devant une foule de parents et d'amis, et entourés de leurs enfants et petits-enfants qu'ont été célébrés le samedi 22 juillet, les 50 ans de vie commune de M. et Mme Emile MAZET. Ce "nouveau couple", dont le mariage avait eu lieu à l'époque, en Mairie de Villeurbanne, demeure actuellement à Brignais. M. le Maire a eu le plaisir de célébrer ces noces. Nous souhaitons longue vie à ce couple sympathique.

Salon Antiquités-Brocante 17-18 Février 1990

Le 2^e Salon d'Antiquités-Brocante de Brignais se tiendra les 17 et 18 février 1990 au complexe sportif Pierre-Minssieux.

Cinquante marchands venant de notre région, mais également de toute

la France, exposeront meubles, bibelots, bijoux, argenteries et tapis, de 9 h. à 19 h. sans interruption.

Un expert se tiendra à la disposition de la clientèle durant ces deux jours.

Un droit d'entrée modique permettra à tous de participer à une tombola (un gros lot). Le numéro gagnant paraîtra dans la presse dans les jours qui suivent.

Buvette et restaurant seront également ouverts à tous.

CARROSSERIE YVERIGE

Chemin de la Fonderie - 69530 BRIGNAIS
78.05.14.26
78.05.18.23

- Tôlerie, peinture
- Réparation pare-brise feuilletés, sans démontage ainsi que remplacement rapide
- Chez nous, vous n'avancez pas le montant de la Facture, nous attendons le règlement de votre assurance.

DEVIS GRATUIT

Rencontre élus/associations sportives



Le vendredi 24 novembre 1989 se déroulait la première rencontre d'une longue liste entre les élus municipaux et les associations sportives.

Cette rencontre avait lieu au gymnase de Brignais et opposait bien amicalement la sympathique section de l'A.S.B. Volley à 14 élus municipaux bien décidés à ne pas se laisser faire, mais dont deux seulement avaient déjà pratiqué la discipline.

Nous nous arrêterons plus sur l'esprit que sur le score (cela nous arrange !) pour relever la sportivité des deux parties, qui permet à la bonne humeur de s'installer pour la soirée.

La sportivité de nos élus.

BUREAUX A LOUER

400 m² divisibles

à **BRIGNAIS** - Z.I. NORD - Route d'Irigny

PRESTATIONS DE QUALITÉ
LIVRAISON : DÉBUT 1990

Pour tous renseignements appeler le **78.05.50.94**

Le Chien Pimpant

Richard MOULIN

TOILETTAGE SOIGNE DU PLUS PETIT AU PLUS GRAND
BAINS - TONTES - TRIMMING

Vente d'accessoires

26, rue Joseph-Faure
GIVORS - Tél. 72.24.20.00



ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS S.A.

Société Anonyme au Capital de 250.000 F

4, route de Lyon / 69530 BRIGNAIS / Tél. 78.05.14.22

CLIMAT service

L. MUSY



Installation - Entretien - Dépannage
Climatisation - Réfrigération - Pompe à chaleur
6, rte du Coq Gaulois, 69530 Brignais ☎ 78.05.28.18

GERLAND Routes

78.51.71.41

90, rue des Sources - B.P. 13
69230 ST-GENIS-LAVAL

Routes, autoroutes, voiries, terrassements
réseaux divers, sols industriels, abords

Gerland
le progrès
en route

Une œuvre d'art pour l'Espace Culture Loisirs

L'Etat participe financièrement à la réalisation de l'Espace Culturel. La Ville de Brignais a obtenu une aide de 1.818.200 F pour la construction de l'E.C.L.

1 % de cette subvention d'équipement ainsi versée doit être affecté à la réalisation d'une œuvre d'art en lien avec la construction subventionnée.

L'E.C.L. s'enrichira d'une œuvre d'art conçue par un artiste qui sera retenue par la Municipalité, la Direction

régionale des Affaires Culturelle et la Préfecture du Rhône.

Cette œuvre d'art sera libre de conception et répondra aux critères suivants :

- il ne s'agira pas d'une peinture afin de conserver toutes les surfaces disponibles dans le cadre d'expositions à l'E.C.L.,
- cette œuvre pourra être conçue pour l'intérieur ou l'extérieur,

• tous matériaux, formes, volumes sont envisageables.

Pour réfléchir et déterminer la nature de l'œuvre qui pourrait orner les alentours de l'E.C.L., la Ville de Brignais propose aux Brignairots de s'associer à une commission "Une œuvre d'art pour l'Espace Culture Loisirs". Ce groupe de travail sera composé de huit Brignairots et de six membres désignés. Sa mission sera de définir les critères de réalisation, de contacter les artistes et d'assurer la sélection de l'œuvre d'art.

Si vous voulez participer à cette nouvelle dimension culturelle, n'hésitez pas à rejoindre les membres de la commission "Une œuvre d'art pour l'Espace Culture Loisirs" en retournant ce coupon-réponse avant le 15 janvier 1990 à :

l'Office Coordination Brignais
rue Mère Elise-Rivet
69530 BRIGNAIS

Un tirage au sort sera effectué pour déterminer les participants à la commission.



UNE ŒUVRE D'ART POUR L'ESPACE CULTURE LOISIRS

M., Mme, Mlle :

Prénom :

souhaite participer à la commission "Une œuvre d'art pour l'E.C.L."

Adresse :

Téléphone :

A RETOURNER AVANT LE 15 JANVIER 1990

NOUVEAU

PHARMACIENS

le MONDE "bouge"!

évoluez avec lui,
nous vous en donnons
la possibilité.



CANUT 88 - CONCEPT MOBILIER
MODULAIRE ÉVOLUTIF ET PAYSAGER
brevet n° 88-16015.

BOLSSON

entreprise
agenceur-concepteur fabricant

AGRI/SERVICE

211 bis, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS ☎ 78 05 21 55

QUALITE, CHOIX, PRIX, CONSEILS

AGRICULTURE ESPACES VERTS

Spécialisé pour la fourniture des engrais - semences - produits phytosanitaires - emballages - films agricoles - aliments...

Possibilité de livraison de toutes nos formules d'engrais sur palettes.

Stockage agréé céréales et oléagineux, un équipement moderne et efficace (camion multibenne).

JARDIN et LOISIRS

Un choix important dans les grandes marques :

OUTILS DE JARDIN, ARROSAGE, SEMENCES, PRODUITS, MOTOCULTURE (service après-vente assuré par nos soins), MOBILIER DE JARDIN, BASSINS, BARBECUES, ABRIS DE JARDIN, POTERIE, VÉGÉTAUX, PIERRES ET DALLAGES, etc...



**UNE EQUIPE DE TECHNICIENS EN PERMANENCE
A VOTRE SERVICE POUR VOUS CONSEILLER.**

**Magasin ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et 14 h à 19 h sauf le dimanche
La plus grande surface spécialisée pour l'agriculture et le jardin !**

Ets Ch. GRASSOT